DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal : le 12/09/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 25/09/2017

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Délibération n° D-2017-357

Avenue de Paris - Travaux de renforcement de chaussée - Autorisation de souscrire le marché

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 septembre 2017

Délibération n° D-2017-357

Direction Espaces Publics

Avenue de Paris - Travaux de renforcement de chaussée - Autorisation de souscrire le marché

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu le Code de la Voirie Routière, en particulier l'article L 141-8,

Vu l'article 45 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

L'avenue de Paris, artère importante de la commune présente des désordres de voirie conséquents (trous, faïençage...) qui doivent être traités afin de maintenir la sécurité des usagers du domaine public.

Il est proposé de reprendre uniquement le revêtement de la chaussée puisque celle-ci ne présente pas d'anomalie au niveau de sa propre fondation. De plus, cette opération sera l'occasion de repenser les traversées piétonnes afin qu'elles soient mises aux normes pour permettre l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Ainsi, les travaux objet de la présente délibération consistent en un renforcement de la chaussée de l'avenue de Paris dans un tronçon compris entre la rue de la Colline et la rue Edmond Proust. Au-delà de la reprise du revêtement de chaussée (couche de roulement) et de la reprise ponctuelle des trottoirs, les travaux permettront une reprise du profil de la voie au droit des carrefours permettant l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales, la mise aux normes PMR des traversées piétonnes et l'intégration des cheminements doux. Le montant est estimé à 235 000,00 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'étendue des besoins tels que définis ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 3

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX